Énoncé MCT:

Durant deux périodes dans l'année, le mercato (marché des transferts) s'ouvre dans le football. En effet, le mercato d'été commence le 10 juin et s'achève le 1er septembre, et le mercato d'hiver commence le 1er janvier et se termine le 31 janvier. Durant ces périodes, les clubs peuvent vendre ou acheter des joueurs. Pour cela, les dirigeants du club vont d'abord cibler des profils de joueurs pour renforcer leurs équipes. Après avoir cibler les profils, ils vont tenter d'acheter les joueurs qui les intéressent le plus. Pour cela, ils vont tout d'abord faire une offre au club du joueur, si l'offre convient au club vendeur alors le club acheteur peut commencer à discuter avec le joueur sinon les deux clubs négocient. Si les deux clubs parviennent à se mettre d'accord sur une offre alors le club acheteur peut commencer à discuter avec le joueur sinon la tentative d'obtention du joueur échoue. Pour commencer à discuter avec le joueur, le club acheteur va d'abord se renseigner auprès de l'agent du joueur sur ses intentions, si le joueur est intéressé, la négociation du contrat débute sinon la tentative d'obtention du joueur échoue. Si le club acheteur, le joueur et l'agent du joueur parviennent à se mettre d'accord sur les termes du contrat alors le joueur signe le contrat sinon la tentative d'obtention du joueur échoue. Après la signature du contrat, le club vendeur doit envoyer les documents nécessaires pour le transfert au club acheteur, qui lui doit ensuite envoyer les documents nécessaires à la Ligue (celle qui organise le championnat dans lequel le club acheteur joue). La Ligue vérifie les documents, si les documents sont corrects alors elle valide le transfert et le joueur est officiellement un nouveau joueur du club acheteur, sinon la tentative d'obtention du joueur échoue.

Énoncé MCD:

Construisez un modèle conceptuel de données (MCD) pour modéliser le marché des transferts dans le football. Chaque joueur est identifié par un prénom, un nom, sa valeur marchande (en millions), sa date de naissance et sa nationalité. Tout comme les joueurs, les agents de joueurs sont identifiés par un prénom, un nom et le nom de leur agence. Chaque agent peut représenter plusieurs joueurs mais un joueur ne peut avoir qu'un seul agent. Chaque ligue est définie par son nom, son pays et le nom de la ville où se trouve son siège social. Chaque transfert est enregistré avec des détails tels que le club vendeur (nom, ville, nom du président et nom de l'entraîneur actuel), le club acheteur (nom, ville, nom du président et nom de l'entraîneur actuel), la date du transfert ainsi que le montant du transfert (en millions). Chaque club est obligatoirement dans une seule ligue.

BEN IBRAHIM Anass

REZZZOUK Mohamed

BOSSE Enzo